

Demande de prolongement de la durée des études



Introduction

Avant de compléter le formulaire (verso) de demande, merci de d'abord consulter la réglementation dans le plan d'études du parcours de bachelor ou master non médical concerné et les règlements d'études de la faculté compétente, ainsi que les informations ci-dessous.



Demande de prolongement prévisible

La demande de prolongement de la durée des études doit être déposée en suivant les indications du tableau avant le 10 janvier ou le 10 juin (Ordonnance sur l'Université du 12.09.2012) auprès du décanat compétent:

| Faculté | Niveau bachelor | Niveau master 90/120 ECTS |
|--|--------------------------------------|---|
| Faculté de théologie | au 6 ^e semestre | au 3 ^e /4 ^e semestre |
| Faculté d'histoire et de philosophie | au 9 ^e semestre | au 6 ^e semestre |
| Faculté de philosophie et de sciences humaines | au 6 ^e semestre | au 3 ^e /4 ^e semestre |
| Faculté de droit | au 9 ^e semestre | au 8 ^e semestre |
| Faculté de sciences économiques et sociales | à partir de 10 ^e semestre | à partir de 8 ^e semestre |
| Faculté de philosophie et de sciences naturelles | à partir de 9 ^e semestre | à partir du 6 ^e /7 ^e semestre |

Demande de prolongement pour motif imprévu

Peut être déposée jusqu'à 3 mois après expiration officielle du parcours de bachelor ou master concerné (cf. indications dans le plan d'études associé) auprès du décanat de faculté compétent.

Démarche

La demande doit être déposée auprès de la direction des études ou du décanat de la faculté dans laquelle vous suivez votre programme d'études majeur.

Demande de prolongement de la durée des études et justificatif pour le motif (voir verso)

| Faculté | où la demande avec justificatif doit être déposée | | Planification des études |
|--|---|----------------------|--------------------------|
| | Faculté | Direction des études | |
| Faculté de théologie | x | | |
| Faculté d'histoire et de philosophie | x | | x |
| Faculté de philosophie et de sciences humaines | x | | |
| Faculté de philosophie et de sciences naturelles | | x | x |
| Faculté de droit | x | | x |
| Faculté de sciences économiques et sociales | x | | x |

Informations à connaître sur les semestres de prolongement de la durée des études accordés

- Les prolongements de la durée des études accordés s'appliquent au cursus d'études dans son entier et pas uniquement à un programme d'études mineur en particulier. Par définition, tous les prolongements de la durée des études accordés se rapportent donc au nombre de semestres du programme d'études majeur, même si le prolongement est en réalité dû à un programme d'études mineur.
- Les décanats saisissent les semestres de prolongement accordés en ligne, dans la base de données des étudiant-e-s.
- Les cursus d'études de bachelor et master sont considérés comme deux cursus séparés.

Demande de prolongement de la durée des études



^b
UNIVERSITÄT

Délais voir l'introduction au verso

Informations sur l'étudiant-e

Faculté: _____

Nom: _____ N° matricule: _____

Prénom/s: _____ Téléphone: _____

Adresse: _____ E-mail: _____

NPA/Localité: _____

Informations sur la demande de prolongement de la durée des études

Cursus d'études: Bachelor Master

Objectif des études: _____

Programme d'études majeur: _____

Nombre de semestres du programme d'études majeur au moment de la demande: _____

Première demande de prolongement de la durée des études pour l'objectif des études actuel

Le prolongement de la durée des études pour l'objectif des études a déjà été accordé

| Motif du prolongement (cocher la case correspondante) | Pièce jointe* - Justificatif à envoyer |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Activité salariée (prolongement de la durée des études à partir de 25 %) | Attestation de l'employeur, attestation de salaire, contrat de travail ou extrait de l'avis d'imposition |
| <input type="checkbox"/> Travail en association interdisciplinaire | Attestation du membre du comité compétent de la SUB |
| <input type="checkbox"/> Maladie, accident | Certificat médical |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfant et grossesse | Acte de naissance/certificat médical |
| <input type="checkbox"/> Stages relatifs aux études en dehors des plans d'études et séjours d'études n'ouvrant pas droit à des crédits | Attestation de la direction de stage |
| <input type="checkbox"/> Séjours d'études à l'étranger: | Attestation d'un-e professeur-e et feuille de notes |
| <input type="checkbox"/> Cours de langue pour personnes de langue étrangère | Attestation de la direction du cours |
| <input type="checkbox"/> Service militaire, service civil, protection civile (prolongement de la durée des études à partir de 4 semaines) | Copie du livret de service |
| <input type="checkbox"/> Handicap (en fonction du degré d'incapacité) | Certificat médical |
| <input type="checkbox"/> | |

* plus éventuellement un courrier signé avec planification des études si la demande de prolongement de la durée des études est déposée auprès des facultés de droit, ES ou PSN.

Nombre souhaité de semestres de prolongement: 1 semestre 2 semestres

Lieu, date: _____ Signature de l'étudiant-e: _____

À compléter par le décanat de la faculté/direction des études compétente

Décision

Demande approuvée

Demande NON approuvée

Lieu et date

Cachet et signature du décanat / de la direction des études compétents